

FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Compte Rendu Comité Directeur Tenu en visioconférence le samedi 28 septembre 2024 - 9 h

Titulaires présents : Jean Pierre BILLET, Éric CHADEFFAUD, Erich COSTA, Yvan COSTA, Dominique DESHAYES, Gilles GUIGNARD, Michel HAINNEVILLE, Philippe MOREL

Invités présents : Jean Marc HUET, François LASSERRE membre de la commission électorale

Titulaires absents, excusés : MM.Yvon CORRE, Sylvain GRÉGOIRE, Claude OTTENWALTER.

Jean Marc HUET organise la réunion en visioconférence.

Laetitia CLÉMENT rédige le projet de compte rendu avec Philippe MOREL.

Début 9 h 15

Le comité directeur souhaite rendre hommage à Hervé POTIER, décédé cet été, par une minute de silence.

Jean Pierre BILLET fait un point sur sa santé qui semble en meilleure voie.

1/ Aperçu de l'été 2024.

Philippe MOREL indique les événements de l'été : diverses manifestations, un championnat du monde en MRc récompensé par 6 titres de Champions du Monde pour les Juniors Jonah COSTA et Matthys LEBON et les seniors Erich COSTA (2 titres), Maxime CHADEFFAUD et Sébastien VIDEMONT. Bravo à toute l'équipe de France. Un salon très prometteur à Orléans qui se tient en ce moment, dans lequel notre fédération est bien représentée.

La commission des Statuts et R. I. a rédigé le plus possible et propose le texte suivant du règlement intérieur.

Nous devons organiser l'AG extraordinaire qui devra valider ses statuts et le R. I., organiser l'AG de l'an prochain et lancer la campagne des licences 2025. Il n'y a pas eu trop de courriers à traiter pendant l'été.

2/ Effectifs, clubs et licences.

À ce jour, il y a 697 licenciés enregistrés (-16/n-1) et 45 clubs (-4/n-1). On devrait arriver au même chiffre que l'an dernier qui était de 713 licenciés.

Y. COSTA doit lancer la campagne d'adhésion 2025 sur AssoConnect.

Les clubs qui le souhaiteront pourront passer par AssoConnect. À défaut, la version papier est toujours possible et disponible sur le site internet de la fédération.

3/ Situation Financière. Compte courant et compte de réserve.

- Compte courant 11 951,85 euros, compte de réserve 12 072,00 euros.
- Budget respecté. Nous devrions terminer l'année avec un solde positif.
- Reste à payer : quelques indemnités pour les juges de la coupe de France MRc, la réservation de la salle pour l'AG des clubs qui se tiendra à Paris, la MAIF, le renouvellement de l'abonnement ZOOM.

4/ Discussions sur le projet de R.I. Vote

Ph.MOREL explique que la commission statuts a travaillé de manière consensuelle. La rédaction du projet de modification du règlement intérieur qui nous est soumis a été approuvée unanimement par les 5 membres de la commission ad hoc. Gilles GUIGNARD est remercié d'avoir transmis à l'avocat ce projet, pour validation.

L'avocat a fait trois ajouts en préparation de l'avenir pour les clubs et les associations (extrait de casier judiciaire avec d'autres obligations de déclaration), et deux précisions dans le paragraphe concernant les commissions.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

*Siège social : Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*

FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

M.HAINNEVILLE s'interroge sur la parité hommes/femmes et notamment la proportionnalité sur certains postes.

P.MOREL explique que ce point imposé par le code du sport est délicat à comprendre et est lié à la proportion des femmes licenciées.

Pour la constitution du CD composé de 16 membres, on peut raisonner par blocs :

Les deux postes réservés, soit le Médecin et le Président de la Fédération Motonautique, sont ouverts à tous, hommes et femmes.

La présidence des OD est soumise au vote des clubs dans chaque région. Ce peut être un homme ou une femme, soit six postes.

Il reste huit ou sept postes à pourvoir selon que le Président élu de la FFMN soit ou pas Président d'une région.

Sur ces 7 ou 8 postes, deux sont réservés aux femmes avec un maximum de trois. C'est le résultat des élections qui en déterminera la constitution finale.

Le Président de la fédération sera désormais élu par les présidents des clubs en assemblée générale.

Le bureau directeur sera composé d'un (e) Président, d'un Trésorier. (ière), et d'un (e) Secrétaire. L'une au moins de ces trois personnes devra obligatoirement être une femme.

Pour les commissions, on a procédé comme à la FFM :

Pour les commissions techniques, deux postes sont réservés aux femmes avec un maximum de trois sur les sept prévus. C'est le résultat des élections qui en déterminera la constitution.

Pour la Commission des juges, une parité stricte s'appliquera pour chacune des quatre disciplines.

L'inquiétude principale est le nombre de candidatures tant masculines que féminines.

La commission statuts n'ayant reçu aucune autre remarque, après discussion et relecture par partage d'écran des passages modifiés du RI, on passe au vote :

VOTE : Les membres votent pour l'approbation du projet du RI

Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Le projet de RI est approuvé à l'unanimité.

M.HAINNEVILLE demande confirmation qu'il faudra modifier les RI de chaque OD pour coller au règlement national. Y aura-t-il une version plus allégée pour les OD ?

Y.COSTA précise qu'il faut d'abord que l'AG des clubs valide ces nouveaux statuts et R. I., puis chaque OD devra modifier ses propres statuts et RI.

E.CHADEFFAUD le confirme et appuie sur le fait que la parité sera aussi respectée dans son OD.

5/ Fonctionnement

Commission des juges

M.DESHAYES remercie Virginie LAPOUGE qui a su prendre l'intérim pendant son absence pour raison de santé.

Il indique aussi :

- De nouveaux juges élus en MRC
- Demande d'agrément pour un juge voile reçue alors qu'il n'y a pas de demande de formation au préalable. L'intéressé doit envoyer une demande de formation pour engager le processus.

Commission technique M

Ph.MOREL informe qu'une association indépendante de la fédération s'est créée, composée essentiellement par ceux qui ont quitté la fédération.

Elle utilise les plans d'eau existants et les supports des clubs qui veulent ou non s'associer à elle.

Il indique avoir été à la course internationale organisée à Jeumont par cette association. Il a trouvé une bonne ambiance. Les personnes ayant quitté la fédération ont indiqué l'avoir fait à regret.

Le souci reste au niveau de la commission technique qui a été démantelée et qui est sans responsable à ce jour.

Ph.MOREL informe qu'il a été contacté par le représentant NAIVGA pour la section moteur, mais il n'y a pas de représentant NAVIGA pour le M en France.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

*Siège social : Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*

FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Commission technique MRC, bilan du CM 2024 en Hongrie

Erich COSTA résume les résultats des CM. Six Marseillaises ont retenti. Excellente performance d'ensemble. Tous les concurrents composant l'équipe de France sont à féliciter.

Taux de participation légèrement en baisse, bonne ambiance générale et parfaite organisation des Hongrois.

Il informe que Sébastien VIDEMONT a été élu représentant IMBRA

Eric CHADEFPAUD précise aussi que suite à la décision de scinder les CM en deux parties, l'une réunissant les coques Offshore et Hydroplanes les années impaires et l'autre les coques d'endurance les années paires, cela oblige certains concurrents à se déplacer chaque année. Beaucoup ne veulent ou ne peuvent pas. La question se pose de revenir à un seul CM, regroupant toutes les classes à condition de trouver un pays candidat prêt à en assumer l'organisation..

Niveau national, les CF ont bien eu lieu, mais moins de participation, la situation est pire au niveau d'un TF.

Le club d'Angoulême ne voulant plus organiser de compétitions, il y a donc un concours en moins.

Les nouvelles demandes de licence se font rares.

F.LASSERRE souligne la qualité des pilotes lors de la coupe de France à Caraman, les bons résultats des jeunes entre autres. Il faut, parallèlement à l'activité, trouver des plans d'eau. JP BILLET abonde en ce sens.

6/ AssoConnect – Site fédéral

P.MOREL : pas de signalement en particulier mis à part le lancement de la campagne 2025.

Ne pas hésiter à utiliser le site pour communiquer, même si cela peut avoir un coût, cela ne mettra pas la fédération en péril.

F.LASSERRE indique le problème de mise à jour sur le site, pour les clubs.

Y.COSTA précise de nouveau que quand un club veut licencier un nouvel adhérent, celui-ci n'apparaît pas dans la base générale. Il y a eu une manipulation en septembre 2023, qui a engendré ce dysfonctionnement. Sylvain GREGOIRE, Philippe MOREL et lui-même n'ont pas réussi à ce jour, à le solutionner.

7/ Questions diverses

Eric CHADEFPAUD demande d'utiliser un protocole électoral. Gilles GUIGNARD va chercher dans les archives de la FFM, s'il en trouve un.

Prochaine Assemblée Extraordinaire des clubs qui devra valider les nouveaux statuts et le règlement intérieur en visioconférence : le samedi 23 novembre 2024 à 9 h.

F.LASSERRE demande s'il est possible d'adresser les invitations aux directeurs techniques des 4 sections, certains n'étant pas présidents de club. Ph MOREL en confirme la faisabilité.

Assemblée Générale des clubs en 2025

1/03/2025 toute la journée

Lieu : Paris et en visioconférence.

Prochain Comité Directeur le jeudi 19 décembre 2024 à 20 h.

Fin du CD 12 h 15

Le Président FFMN par intérim et Secrétaire

Philippe MOREL



Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

*Siège social : Fédération de France de Modélisme Naval c/o Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN*